

École de la Petite-Ourse, année scolaire 2023-2024

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Programme éducatif CAPS-1 -Compétences axées sur la participation sociale

Voici comment votre enfant sera évalué cette année

Moyens d'évaluation

Les compétences seront évaluées par les enseignants tout au long de l'année à l'aide des moyens suivants : situations d'apprentissage, travaux ou toutes autres tâches pédagogiques.

L'enseignant s'assurera d'avoir suffisamment de traces pertinentes, jugées les plus significatives, pour en faire l'analyse et porter son jugement professionnel.

Commentaires

Pour chacune des compétences, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, selon le jugement de l'enseignant, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant.

De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans le cahier de communication, travaux réalisés en classe envoyés à la maison, communications mensuelles, plan d'intervention, etc.

Compétences évaluées

Les compétences sont évaluées tout au long de l'année et transmises via le bulletin selon la séquence indiquée à l'intérieur de ce feuillet.

- ✓ Exploiter l'information
- ✓ Interagir avec son milieu
- ✓ Agir avec méthode
- ✓ Agir de façon sécuritaire
- ✓ Communiquer

Légende de notation

La légende de notation fera état du niveau de développement de la compétence et du degré de soutien apporté par l'adulte.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Première communication écrite

La première communication est un moyen de favoriser la collaboration entre l'école et la maison. Elle comporte des commentaires sur les apprentissages, le développement des compétences et le comportement de votre enfant. La 1^{re} communication sera envoyée par courriel au plus tard le 15 octobre.

Premier bulletin

Ce bulletin couvre la période du 31 août 2023 au 10 novembre 2023. Il sera déposé sur Mozaïk portail parents **le 20 novembre 2023**. La visite de parents sera prévue dans la semaine du 16 novembre 2023.

Deuxième bulletin

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 13 novembre 2023 au 16 février 2024. Une rencontre ou un appel téléphonique est prévu aux parents dont les enfants éprouvent des difficultés importantes dans la semaine du 18 mars 2024.

Troisième bulletin – À l'an 2, Bilan des apprentissages

Ce bulletin couvre la période s'échelonnant du 19 février 2024 au 21 juin 2024 Il sera déposé sur Mozaïk portail parents le 27 juin 2024.

Voici la signification des notes de votre enfant.

LÉGENDE DE NOTATION (spécifique au programme CAPS-1)

Niveau de compétence		Degré de soutien apporté par l'adulte	
5	Compétence marquée	A	Sans le soutien de l'adulte
4	Compétence assurée	B	Soutien occasionnel de l'adulte
3	Compétence intermédiaire	C	Soutien fréquent de l'adulte
2	Compétence élémentaire	D	Soutien constant de l'adulte
1	Compétence émergente	NE	Les notions sont enseignées, mais non évaluées à l'étape

An 1 : année scolaire 2022-2023

Compétences du programme	Bulletin 1^{re} étape	Bulletin 2^e étape	Bulletin 3^e étape
Exploiter l'information		✓	✓
Interagir avec son milieu		✓	
Agir avec méthode		✓	
Agir de façon sécuritaire	✓		✓
Communiquer	✓	✓	

An 2 : année scolaire 2023-2024

Compétences du programme	Bulletin 1^{re} étape	Bulletin 2^e étape	Bulletin 3^e étape BILAN
Exploiter l'information		✓	✓
Interagir avec son milieu	✓		✓
Agir avec méthode	✓		✓
Agir de façon sécuritaire		✓	✓
Communiquer		✓	✓

Résumé du programme CAPS-1

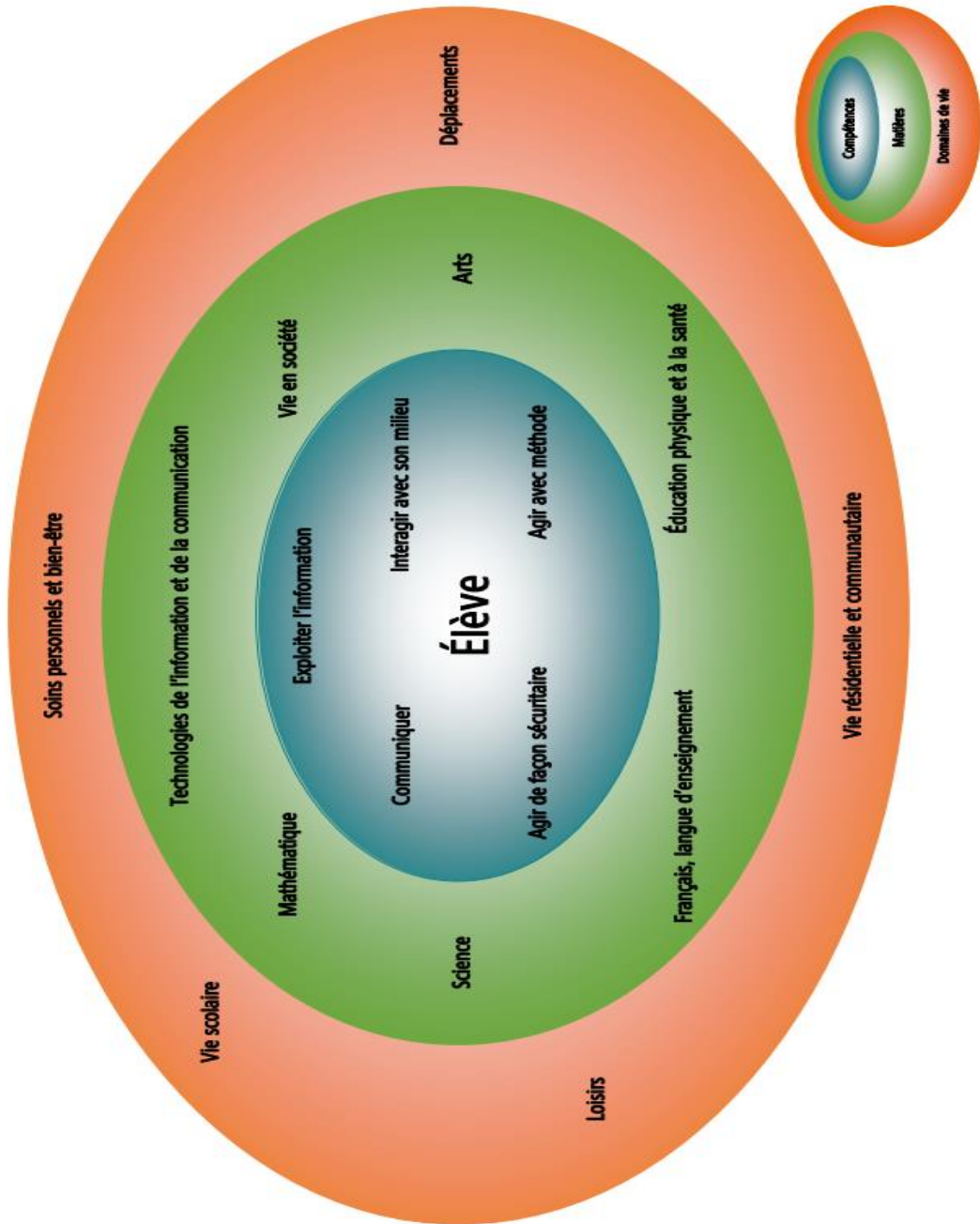


FIGURE 1 – Schéma des éléments constitutifs du programme éducatif CAPS-1